Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 29 (1891)

Heft: 33

Artikel: Curiosités historiques : le butin de Grandson et le diamant de Charles-le-Téméraire : le Juif de Neuchâtel, etc.

Autor: Chatelain, Ch.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192465

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Plus vite qu'un coursier sans frein,
Voici que, bravant les mitrailles,
Tu portes l'ordre qui soudain
Change la face des batailles.

. . . . . .

Dès que la trompette, là-bas,
Sonnera la charge guerrière,
O vélo, tu nous porteras
Comme une flèche à la frontière.

Nous sommes bien loin du temps où Cham appelait un vélocipédiste « un imbécile à roulettes. »

Curiosités historiques.

Le butin de Grandson et le diamant de Charles-le-Téméraire. Le Juif de Neuchâtel, etc.

Le groupe important qui, dans le grand cortège historique de Berne, sera consacré au souvenir des guerres de Bourgogne et aux vaillants héros de Grandson et de Morat, nous donne l'occasion de publier les intéressants détails qui suivent :

« Dès que la nouvelle de la victoire de Grandson parvint à Neuchâtel, un Juif qui habitait cette ville, le seul de sa race paraît-il, car les procès-verbaux de la Diète le nomment « le Juif de Neuchâtel », accourut sur le champ de bataille pour y faire un peu de commerce. Il réussit à acheter des soldats une grande quantité d'argenterie et d'autres objets de valeur provenant du camp du duc. Les Confédérés en ayant eu vent, chargèrent les députés bernois à la Diète de Lucerne, du 6 avril 1476, de rechercher cet homme et de reprendre ce qu'il avait acquis pour le faire rentrer dans la masse commune, qui devait être partagée plus tard entre les vainqueurs.

La même mesure fut prise à l'égard d'un autre Juif de Balmoos (Berne), qui avait fait de semblables achats, à Neuchâtel, aux Volontaires de ce pays. Mais les Juifs ne furent pas les seuls à se livrer à ce petit commerce assez lucratif; le comte de Valengin lui-même, Jean III d'Arberg, trouvant l'occasion favorable pour orner son château et enrichir son mobilier assez peu luxueux, se procura aussi auprès des Volontaires et d'autres beaucoup de choses précieuses de même origine. Les députés de Berne reçurent l'ordre de s'assurer si le fait était certain et, dans ce cas, de reprendre le tout.

Le cahier des délibérations de la Diète (recès) nous donne la liste des objets de prix trouvés dans le camp et ayant appartenu au duc de Bourgogne; nous y voyons entr'autres : « Un siège magni-
» fique, doré, que l'on prétendait en or,
» mais à tort ; une pierre précieuse
» montée en or ; c'est un gros diamant
» avec deux grosses perles ; on estime la
» pierre telle qu'elle est montée à 20,000
» florins (50,000 fr.) »

Cette pierre précieuse paraît avoir été trouvée par un jeune garçon de Zug auquel on donna dix florins de récompense.

La vente de ce diamant préoccupa beaucoup les Confédérés ; il en est question à plusieurs reprises dans les Diètes. En avril 1476 déjà, on décide de faire venir de Strasbourg, de Bâle, de Berne et de Zurich des orfèvres pour évaluer les pierres précieuses, les bijoux, etc., et donner leur avis sur le meilleur parti qu'on en pourrait tirer.

Le 15 mai, au moment même où le duc Charles réunit une puissante armée, et s'apprête à venger sa défaite de Grandson, on discute sur ce que l'on fera du « siège » et du diamant ; quelques mois plus tard, nouvelle discussion pour savoir « si on enverra le diamant au duc de Milan ou si on le vendra ailleurs, ou enfin ce qu'on en fera. »

En janvier 1477, la Diète décide de le céder pour 20,000 florins et, si tous sont d'accord, de charger les députés qui se rendent à Camrach (Chambéry) de le vendre à ce prix aux Lyonnais. Ce projet de vente n'ayant pas abouti, la Diète entre en négociations avec un certain Hans Irme, de Bâle, qui offre de placer le diamant, à ses frais, pour 20,000 florins, mais à la condition que s'il peut en obtenir davantage la différence sera partagée entre lui et les Confédérés; le 14 avril 1477, on lui écrit que le diamant est vendu. Il paraît l'avoir été, par l'entremise de Irme, à la duchesse de Milan ; du moins, dans une Diète postérieure (mai), cette princesse demande que l'on fasse accompagner ses messagers qui apportent l'argent, et c'est Irme qui est chargé de cette mission.

Si ce diamant est le célèbre *Sancy*, comme il y a tout lieu de le croire d'après le prix auquel il est évalué (au XVIIme siècle, on estimait le *Sancy* à 100,000 francs ; ces deux évaluations concordent assez si l'on tient compte de la différence de la valeur de l'argent), la légende qui le fait trouver par un soldat et vendre par lui à un prêtre pour un florin tomberait comme tant d'autres légendes semblables. »

(Extrait d'un article de Ch. CHATELAIN, dans le *Musée neuchâtelois*.)

UNE BELLE VUE

Tout le monde connaît l'Anglais qui voyageait pour « lé'accident » et qu'on eut tant de peine à consoler, non pas du chagrin qu'aurait pu lui causer la mort des nombreuses victimes écrasées par le train déraillé, mais « du extrême mélédresse » qu'il avait eu de manquer, seulement de quelques heures, un si beau spectacle.

Sir James Hower ne demandait pas, lui, de satisfaction aussi tragique; il voyageait pour un objet beaucoup plus riant, « pour lé'émotion d'amour »... Je m'explique : Sir James était arrivé à l'âge où sa famille désirait le marier, et sir James s'était dit qu'il n'épouserait jamais que la femme prédestinée dont le regard, à la première vue, le fascinerait, le subjuguerait, l'électriserait. Il voulait un coup en plein estomac, une sensation subite, inattendue, renversante, qui le jetterait palpitant aux pieds de son idéal... Sir James était possesseur d'une fortune considérable, du titre de baronnet et d'un cœur absolument vide. Il était beau cavalier, grand, blond, fortement constitué : c'était le Saxon-Normand dans toute sa brillante nature; seulement son œil était fixe et rêveur, sa bouche sans sourire ; il paraissait incapable de s'intéresser à quoi que ce soit au monde. Certes, les brillantes qualités de sa race étaient en lui, mais elles y étaient à l'état latent et comme engourdies jusqu'au réveil de son cœur.

Son précepteur, le révérend docteur Harris-Steford, lui avait patiemment fait terminer ses études à l'Université de Cambridge, et maintenant il était devenu son compagnon et son confident, s'il est possible d'appeler confident celui auquel on ne confie jamais rien. Le révérend savait que son élève devait se marier, qu'il voyageait par ordre de sa noble famille, en vue de chercher une femme à son goût ; il n'en demandait pas davantage.

Chaque fois que dans un compartiment de chemin de fer ou à l'hôtel, dans un repas de table d'hôte, il se trouvait une voyageuse dont l'âge flottait entre 18 et 30 ans, et dont les allures lui faisaient supposer une postulante aux honneurs de l'hyménée, ses yeux se fixaient avec une expression indéfinissable sur le visage de son élève. La physionomie du révérend était ordinairement somnolente et blême ; mais, dans ces occasions, il s'opérait sur tous ses traits une transformation si extraordinaire qu'il fallait l'avoir vue pour s'en faire une idée. Il pâlissait d'abord, puis un sourire béat apparaissait sur ses lèvres épaisses, son nez arrondi remuait visiblement, et c'est alors que commençait la métamorphose: le nez prenait des teintes successives variant depuis le vert glauque jusqu'au rouge vif; les joues s'empourpraient peu à peu et arrivaient à cet aspect rubicond dont les fumées du vin estompent la face des buveurs (et Dieu sait pourtant que le pauvre homme ne buvait que de l'eau, comme membre militant de la Société des Teetotalers). Mais ce qui tenait du prodige, c'était le regard : jamais diamant aux feux du gaz, jamais étincelle électrique, jamais vrille, pas de vis, ou tire-bouchon d'acier poli miroitant au soleil, n'offrit ni une acuité ni un pétillement pareils. Ce regard eût causé à tout autre qu'à James Hower un insupportable agacement, la sensation d'un fer rouge ; mais le jeune Anglais le subissait avec un flegme immuable, et lorsqu'après quelques temps de cette muette fascination, les convenances permettaient enfin au zélé précepteur de s'approcher de son élève et de lui demander pour la centième fois s'il était arrivé au comble de ses vœux, il recevait toujours invariablement cette réponse décourageante : « Jé'éprouvé... rien du tout ». — Le révérend retournait à sa place en baissant la tête, et les symptômes d'agitation disparaissaient progressivement jusqu'à ce que le visage eût repris son ensemble terne et incolore.

Ils voyagèrent longtemps ainsi. Il advint cependant un jour que le précepteur reçut